



PLAINTÉ N° : 21-21-0015

François Brady c. Martial Yanon (permis n° 49330)

Date de l'audience : 23 novembre 2022

Lieu : À distance via la plateforme TEAMS

Heure : 9 h 30

Procureure pour le plaignant : M^e Anne-Marie Jutras

Procureur pour l'intimé : M^e Jessy Héroux

Étape : Audience en vertu de 149.1 du *Code des professions*

Nature de la plainte : Chef 1 : A été déclaré coupable d'une infraction criminelle ayant un lien avec l'exercice de la profession

Le Conseil de discipline : M^e Nathalie Lelièvre, présidente
Mme Julie Duchesneau, inf. aux., membre
Mme Lise Boucher, inf. aux., membre